

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

LE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

NOUVELLISTE LYONNAIS,

Bureau petite rue Longue, 1.

Feuille du département du Rhône.

Les lettres non-affranchies ne seront pas reçues.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

SOMMAIRE.

Nouvelles étrangères. Italie. Le Congrès à Mantoue. États-Romains. Ce que fait le Pape à Gaëte. Ce qu'il y a à Naples. Le gouvernement provisoire de Bologne. — Avis aux électeurs. — Les deux candidats. — La grande nouvelle. — Le comité Napoléonien — Résumé de la séance de l'Assemblée nationale. — Louis-Napoléon Bonaparte par Barthémy. (suite.) — Nouvelles locales. Projets du chemin de fer de Paris à Lyon. Détails sur un chinois qui se trouve à Lyon. Une juste réclamation au sujet du chemin de fer de St-Étienne. — Le sacrifice d'Abraham. Un conscript à la tribune. Un horrible assassinat commis sur quatre personnes.

Affaires d'Italie.

On lit dans la Gazette de Ferrare :

« Mantoue, 30 novembre. — L'archiduc Reigner, avec ses fils, est arrivé dans cette ville, où on attend aussi le feld-marchal Radetzki, avec beaucoup de troupes. Il paraît qu'un congrès d'archiducs, de princes et de généraux autrichiens doit se tenir dans cette ville. On y réglera les affaires d'Italie.

ÉTATS-ROMAINS. — Le paquebot à vapeur le *Virgile*, de la compagnie Fontana, est arrivé le 7, après-midi, dans le port de Marseille. Il est parti de Naples le 3 décembre. A cette date, le Saint-Père était toujours à Gaëte. Il existe un échange continué de relations entre ce port et celui de Naples. Pie IX reçoit tous les jours la visite de Ferdinand et de la famille royale, de l'amiral Baudin et de l'ambassadeur anglais.

L'*Osiris* est arrivé dimanche dernier, à neuf heures du matin, à Civita-Vecchia. M. de Corcelles a débarqué, s'est rendu à Rome, et n'est reparti pour Gaëte que mardi dans la matinée.

Les journaux de Naples donnent la liste des cardinaux qui se sont retirés dans cette capitale avant ou après le départ du Saint-Père, par suite des événements de Rome. Presque tous sont descendus dans divers monastères de Naples. M. Piccolomini s'est arrêté à Gaëte.

Tout le corps diplomatique est maintenant réuni auprès du Pape. Un journal de Naples, le *Tempo*, publie les détails suivants sur la fuite de Pie IX :

« Le 24 novembre au soir et à une heure déjà fort avancée, le comte Spaur, ambassadeur de Bavière, se présenta au Quirinal, demandant à voir le saint-père. On fit d'abord quelques difficultés, mais il répondit qu'il avait absolument besoin de parler à sa sainteté pour des dispenses nécessaires au mariage d'une princesse bavaroise et sollicitées avec instance par son gouvernement. Un domestique le suivait, portant des papiers sous enveloppe. La porte s'ouvrit enfin.

Quelques instants après arriva M. d'Harcourt, ambassadeur de France, qui demeura dans l'antichambre pour y attendre son collègue.

Cependant, Pie IX revêtait la livrée de l'ambassadeur de Bavière et sortait avec lui, tandis que le domestique s'échappait par une autre porte. Le comte Spaur et le pontife arrivèrent ensemble auprès de l'ambassadeur de France auquel on dit que le pape le demandait. M. d'Harcourt entra dans les appartements pontificaux et y resta une heure et demie, tandis que M. de Spaur et l'auguste fugitif montaient dans un carrosse de voyage et prenaient la route de la frontière.

L'ambassadeur de France sortit enfin et dit aux personnes de service que le pape voulait se reposer quelques heures et qu'il ne fallait pas le déranger.

Le lendemain, à la nuit, le Pape arrivait à Gaëte.

Bologne n'a pas voulu reconnaître le nouveau ministère. Elle a envoyé des députés dans la Romagne pour essayer de constituer un parti et a constitué un gouvernement provisoire composé de MM. Zucchi, Spada et Maslaj, frère de Pie IX. Zucchi est très-populaire à Bologne.

Ferrare a refusé d'entrer dans cette ligue et a été imitée par Ancône.

On assure que le ministre Campello a donné l'ordre aux troupes de se concentrer à Foligno et à la Cattolica;

mais que le chef des Suisses, Latour, a répondu que ses soldats étaient engagés avec le Pape et non avec Galetti ou Campello.

On ajoute que tous les Suisses vont se réunir à Bologne.

Au départ du *Virgile* de Civita-Vecchia, Rome était tranquille.

Avis aux Electeurs.

Il résulte du texte de la constitution de la République française :

1° Que le bulletin portant le nom du président de la République doit être écrit, imprimé ou lithographié sur papier blanc et non sur papier de couleur;

2° Que toute qualification accolée au nom du président, comme celle d'empereur, de président à vie, de roi, de prince, serait cause de nullité du bulletin;

3° Qu'il n'est besoin ni du sceau de la mairie, ni d'aucune marque pour qu'un bulletin soit admis.

Ainsi les bulletins en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte devront être ainsi conçus :

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Il y a, pour les hommes de notre opinion, un moyen simple de savoir le parti qu'ils ont à prendre dans l'épreuve solennelle qui va s'accomplir demain, de reconnaître leur drapeau, au milieu de ce pêle-mêle de professions de foi, de protestations et d'influences diverses.

Il s'agit tout simplement d'examiner avec qui l'on doit voter dans l'une et l'autre des hypothèses qui se présentent.

En votant pour le général Cavaignac, vous voterez avec le parti des vainqueurs de février, des conspirateurs de vingt ans, avec les ex-membres de la société des droits de l'homme; avec les camarades, sinon les complices de Morey et de Pépin. Vous votez avec MM. Armand Marast, Bastide, Recurt, Trouvé-Chauvel, Gervais de Caen, Casavan, etc., et pour tous ces hommes.

En votant pour Louis-Napoléon, vous êtes avec des hommes tels que MM. Bugeaud, Changarnier, Baragnay-d'Hilliers, Molé, Montalivet, Thiers, O. Barrot, Regnault-St-Jean-d'Angely, Berryer, etc. Vous votez avec cette portion de l'Assemblée nationale qui représente les idées d'ordre et de modération; la seule qui ait fait jusqu'à ce jour obstacle un débordement des idées, des passions démagogiques, vous votez pour votre unique opinion.

Ce simple rapprochement en dit assez à lui seul,

Ce qui importe le plus, en ce moment suprême, dans cette épreuve périlleuse qui va commencer demain et sera terminée dans deux jours, c'est que la majorité, en faveur de celui des deux candidats qui doit triompher soit imposante, que sa signification soit nette et précise; que personne ne puisse contester sérieusement les pouvoirs du candidat élu.

Que tous les hommes encore flottants et indécis se reportent donc sur Louis-Napoléon Bonaparte, le seul candidat que les probabilités représentent comme devant obtenir la majorité relative, et peut-être même la majorité absolue; c'est-à-dire la moitié plus un des suffrages exprimés. Qu'ils s'efforcent de lui donner la majorité absolue et une majorité imposante.

S'il en est autrement, si ce candidat obtient seulement une majorité relative, voici ce qui doit infailliblement arriver.

On bien l'Assemblée nationale sanctionnant le vœu de la majorité relative proclamera Louis Napoléon président de la République.

Dans ce cas, peu probable, l'autorité du président sera loin d'être celle qu'elle aurait dans un cas différent, et qu'on doit souhaiter dans l'intérêt de la chose publique.

Qu bien encore l'Assemblée, obéissant à ses prédilec-

tions bien connues, nommera le général Cavaignac, quand même, en vertu du droit, fort contestable, qu'elle s'est arrogé.

Français de toutes les classes, vous avez votre sort entre les mains : Vous avez une occasion unique, facile et exempte de tout danger pour faire connaître votre opinion et faire prévaloir vos intérêts et vos doctrines, pour protester contre un système qui vous est antipathique.

Ne la laissez pas échapper, ou craignez qu'elle ne se représente plus. Craignez d'être ensuite forcés de vous répéter à vous-mêmes un mot tristement célèbre :

IL EST TROP TARD !...

Position étrange et commode que celle d'un chef suprême du pouvoir exécutif poursuivant la candidature pour son propre compte!

Il n'y a plus qu'un intérêt dans le monde officiel, et à cet intérêt tous les autres sont sacrifiés.

Pour cette candidature on supprime ou on dissimule une dépêche télégraphique reçue, et l'on vient, cette dépêche dans sa poche, mystifier solennellement l'Assemblée nationale et le pays.

Cette comédie est percée à jour. Le pape, ne jugeant pas à propos de servir de réclame électorale, ne vient pas en France.

En attendant, c'est le pays qui paie les frais d'embarquement des troupes, de mission extraordinaire, de voyage de M. Freslon.

C'est la France qui fait les frais de la candidature officielle.

En compensation de la nouvelle télégraphique supprimée en voici une d'invention nouvelle.

Elle a pour but d'annoncer à la France que le candidat officiel a fait un discours, et de lui promettre ce discours.

Pour que ce discours arrive avant l'ouverture du scrutin, on retarde le départ du courrier de cinq heures.

C'est toujours la France qui paye.

Grande nouvelle !

Le courrier de Paris porteur des dépêches de jeudi est parti de la capitale cinq heures plus tard qu'à l'ordinaire, et arrivera par conséquent aujourd'hui, à Lyon, cinq heures plus tard.

Pourquoi ce retard sans exemple dans nos fastes administratifs, politiques et parlementaires?

Une dépêche télégraphique a été expédiée dans les départements tout exprès pour nous en instruire. En voici le texte, d'après la communication officielle faite hier au commerce et aux administrations.

« Une dépêche télégraphique annonce au préfet du Rhône que le courrier d'hier (jeudi) aura cinq heures de retard.

« Ce retard a eu lieu pour expédier immédiatement la « nouvelle du vote de l'Assemblée sur le projet de décret « relatif aux récompenses nationales, qui a donné lieu à « une vive discussion. »

Voilà donc la raison apparente pour laquelle on a cru devoir jeter la perturbation dans un service public, dont l'essence est la régularité, apporter à l'expédition des dépêches un retard dont aucun gouvernement n'avait osé assumer sur lui la responsabilité, dans des circonstances et pour des sujets d'une toute autre gravité : faire connaître aux départements un vote d'une importance secondaire, au moins pour le pays!

Le comité central napoléonien, rue Ste-Catherine, 11, assisté dans ses travaux et délibérations des délégués du Rhône, de l'Isère, de l'Ain et de la Loire, a adopté à l'unanimité la candidature de

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Les lettres qui arrivent des départements permettent d'établir la statistique suivante, au sujet de la présidence de la République :

Dans soixante départements, Louis-Napoléon Bonaparte

parte obtiendra une majorité décidée; dans dix départements cette majorité sera contestée; dans dix autres, la majorité sera contestable; dans les six départements qui restent, les voix seront disséminées.

Si tous ces calculs sont exacts, la nomination du président sera faite directement par le peuple, et sans que l'Assemblée nationale ait besoin de mettre ses votes dans la balance pour peser en faveur d'un des candidats.

C'est véritablement ce qui pourrait arriver de plus heureux pour le peuple, pour l'Assemblée nationale et pour le futur président.

Paris, 7 décembre.

Voici le résumé du commencement de la séance du 7 qui peut être considéré comme un grave échec pour la candidature du général Cavaignac.

M. Sénard a donné un détail très circonstancié sur la manière dont les listes relatives aux récompenses nationales sont parvenues au ministère de l'intérieur.

M. Guinard a protesté contre la rédaction des listes des citoyens qui ont été condamnés pour délits politiques, et déclaré que c'est une infâme manœuvre pour discréditer les braves gens qui, comme lui, ont toujours combattu à visage découvert et au soleil.

Vous le savez bien, s'écrie-t-il s'adressant à M. Thiers, vous qui m'avez tenu en prison pendant si longtemps. (Grand bruit à la tribune.)

M. Thiers déclare que M. Guinard n'avait pas été son prisonnier, mais le prisonnier de la loi. (Bien! très-bien!)

M. Guinard s'excuse et demande que toutes les pièces soient déposées aux archives, ainsi que les procès-verbaux.

M. Dufaure est venu expliquer que ces listes, où figurent tant de noms indignes au milieu de ceux d'hommes honnêtes, ont été faites sur les écrous du greffe afin d'avoir le nom de tous les condamnés politiques depuis 1815.

Ces listes ne sont nullement celles qui doivent servir à la répartition des récompenses; mais l'état général de tous les prisonniers écroués pour crimes politiques dans le but de pouvoir apprécier la valeur des condamnés qui se présentent pour obtenir des récompenses.

Le général Cavaignac et le président de la commission ont pris successivement la parole.

Le premier pour repousser avec énergie et prouver que le gouvernement n'avait aucune espèce de connaissance des listes qui font l'objet du débat, et le 2^e pour confirmer qu'il était impossible que le gouvernement n'eût, en effet, eu aucune connaissance.

Le temps ne nous permet pas de donner la fin de la discussion qui nécessairement se terminera par un ordre du jour motivé.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Vox populi, vox Dei.

Suite.

LOUIS-NAPOLÉON n'éveille point ces craintes; Ses bras ne sont tenus par aucunes étreintes; D'aucun vieil entourage il ne marche escorté; Avec nul des partis il n'a fait de traité; Son drapeau c'est celui de la France, le nôtre; Son maître, c'est le peuple, il n'en connaît point d'autre. Il sait qu'il faut compter comme un sujet d'effroi, La liberté qui veut bondir hors de la loi. Mais que la République avant tout est sa mère; Il s'écarte, en un mot, de Juin et de Brumaire, Et dans son avenir, pur, libre, indépendant, Tel qu'il fut citoyen, il sera président. Vous craignez, dites-vous, qu'en ce suprême office, Le sang de l'Empereur en lui ne se trahisse; Que des plans belliqueux ne viennent l'emporter... Non, non, avec son oncle, il ne veut pas lutter; Bien que son sein renferme un cœur des moins timides, Il ne veut pas graver son nom aux Pyramides; Ni soupeser l'Europe en sa guerrière main; Il croit qu'on peut marcher par un autre chemin, Qu'on peut se faire grand, comme par des victoires, En conquérant des biens plus vrais, moins transitoires: Quand on calme l'aigreur de nos dissensions; Quand on montre la France, astre des nations, Radieuse au-delà, imposante aux frontières, Supportant, sans fléchir, ses libertés entières; Quand on ramène au cœur de ses tristes cités Leur espoir, leur repos, si longtemps tourmentés; Quand on fait circuler sur sa terre flétrie, Les fleuves de travail, de luxe, d'industrie; Qu'on raille des arts le consolant flambeau; Il croit qu'un pareil rôle est encore assez beau.

Que n'ose le mensonge aidé par le colérel Pour le défigurer dans l'esprit populaire, N'aurait-on pas voulu le présenter aux yeux Sous une forme ignoble et des traits odieux, Falsifier son nom, sa démarche, son geste? Mais cette indigne fraude eût été manifeste, Car les traits maternels, dont il est héritier, Reproduisent le front, le type tout entier De cette Joséphine, idole de la France, Noble femme qui mit tant de persévérance Dans son ardent amour pour l'homme et la pays Que la fille de Vienne a lâchement trahis.

Ne s'est-on pas armé d'une autre calomnie? On l'a destitué de sens et de génie, On l'a mis au niveau de ces esprits étroits Qu'on trouve si souvent parmi les fils des rois; On l'a dit: bruit absurde et tombé sans puissance! Outre les rares dons qu'il tient de sa naissance, Outre que les leçons d'hommes par l'âge instruits De ces germes innés firent sortir les fruits, Un maître qui n'a point un rudiment frivole, Le malheur l'instruisit bien mieux à son école, Lui donna, pour former son cœur et sa raison, Trente-trois ans d'exil et six ans de prison. Comme entre quatre murs la plante prisonnière, L'esprit captif s'élance et trouve la lumière, C'est là que, criminel d'avoir trop tôt compris Le but inévitable où marchaient les esprits, Il s'est dit mille fois pendant ses longues heures: « Qui, ce monde est promis à des phases meilleures, Les rois s'en vont, poussés par un pouvoir nouveau; Le règne évangélique, armé du grand niveau, Arrive, en abrogeant tous les droits arbitraires, En nous proclamant tous égaux, libres et frères. Ah! si la France, un jour, tous ses discours éteints, Sur cette triple base affermit ses destins, Heureux, à quelque poids que ce rang l'associe, Le premier citoyen de sa démocratie! » C'est là que, dédaigneux de tout passe-temps vain, Il se fit fort penseur avant d'être écrivain; Qu'il chercha jusqu'au fond de la science antique, Les secrets de la guerre et de la politique, Qu'il médita les plans d'un ordre social; Noble et digne neveu d'un oncle impérial, Qui sur un roc brûlant d'un désert promontoire, D'une main enchaînée écrivit son histoire.

Mais, quelque militants que ces droits soient pour lui, Ce n'est pas leur valeur qu'il invoque aujourd'hui: Sa ferme confiance, il n'en fait pas mystère, Repose en ce patron qui fit tant sur la terre, Et que nos saints respects, ainsi que le plus grand, Dans le ciel de la gloire ont mis au premier rang; Et c'est ce que lui-même a dit mieux que personne Un jour que, s'arrêtant au pied de la colonne Dont le géant d'airain couronne la hauteur, Il dit en le montrant: *Voilà mon élu!* Oui, ce vote imposant, dont l'écho métallique Réveille, en ces grands jours, la jeune république, De tous ses nobles fils emportera le vœu; Oui, nous honorons l'oncle dans le neveu; Oui, nous ajouterons cette œuvre à notre culte; Oui, nous épargnerons cette poignante insulte A celui qui mettait les rois à nos genoux, A l'empereur défunt, toujours vivant pour nous, Qui, sur le piédestal où le soutient sa garde, D'un œil plus flamboyant aujourd'hui nous regarde, Et semble s'écrier, de sa voix de canon:

FRANCE QUE J'AIMAIS TANT, SOUVIENS-TOI DE MON NOM!
(Constitutionnel) BARTHELEMY.

Nouvelles locales.

Deux projets importants relatifs à l'exécution des travaux du chemin de fer de Paris à Lyon, dans la traversée des communes de Vaise, St-Rambert et Collonges, viennent d'être soumis par M. le préfet du Rhône à l'approbation de l'administration supérieure.

D'ici à peu de jours les travaux projetés, dont la dépense totale est évaluée à 920,000 francs, feront l'objet d'une adjudication publique à laquelle les associations d'ouvriers seront appelées à concourir.

— Notre population qui n'a guère connu jusqu'à présent d'autres chinois que les chinois de paravent, peut depuis quelques jours en contempler un en chair et en os. Pour peu que le hasard vous serve bien, vous pouvez rencontrer ce citoyen du céleste empire; son costume vous le fera facilement reconnaître; il se compose principalement d'un large pantalon d'une coupe primitive et d'un pardessus qui ne ressemble par trop mal à nos paletots sacs. La coiffure est d'un caractère plus chinois, les cheveux sont tressés et retroussés sur le sommet de la tête qui est rasé. Quant à la physionomie, il n'y pas à se tromper sur la race à laquelle elle appartient; le teint est olivâtre, les yeux à fleur de tête sont fendus en amandes, la démarche précipitée ressemble un peu à celle d'un professeur de danse courant le cachet. Ce chinois paraît toujours de fort belle humeur, sa gaieté est même communicative. Par les quelques mots de français qu'il a pu retenir depuis qu'il est en France, on a pu remarquer que l'un de ses plus grands étonnements est de voir tant de désordre moral et matériel régner dans une société aussi civilisée que la nôtre, au moins à la surface.

— On lit dans un journal.

» On connaît déjà la petite mésaventure arrivée dans une commune voisine de Lyon au plus grand de nos représentants à propos de la candidature du général Cavaignac qu'il était venu y patronner. Un autre de nos représentants a éprouvé ces jours derniers un déboire plus grand encore par le même motif. Ce représentant était attendu dans sa commune, où on lui avait préparé une brillante réception; les fifres et les tambours avaient été mis en réquisition, les notables de l'endroit préparaient leurs discours, quand on annonça l'arrivée du représentant en question.

Alors la commune se précipite à sa rencontre; on l'entoure, on le presse, et on attend, car il va parler. Il parle en effet, mais c'est pour recommander le général

Cavaignac aux suffrages de ces concitoyens. La stupefaction de ceux-ci fut au comble en entendant les paroles de l'honorable représentant, les fifres rengainèrent leurs instruments, les baguettes tombèrent des mains des tambours, chacun tourna le dos et le représentant se trouva seul; l'ovation s'était changée en désertion; au cri de *Vive Cavaignac!* qu'il avait poussé, l'écho seul avait répondu.

— Le *Nouveliste* de Marseille annonce l'arrivée à Marseille de Mgr l'archevêque de Paris.

— On nous adresse de Vernaison la note suivante:

M. le Rédacteur,

Le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, abusant de ses hautes protections, exploite indigne, depuis sa création, la commune de Vernaison, en refusant, dit-on, de lui restituer une voie de circulation indispensable au public et dont la privation a déjà causé la mort et la mutilation de plusieurs habitants.

Ce mépris obstiné et inqualifiable des droits et de la vie des citoyens, est à la veille de porter ses fruits amers.

D'après la rumeur publique, l'exaspération serait à son comble, et les populations courroucées préparent à cette ligne de fâcheuses représailles, si l'autorité supérieure républicaine, plus empressée que ses devancières à défendre les intérêts publics, ne force immédiatement la compagnie à remplir fidèlement ses obligations, ses devoirs de bon voisinage, non-seulement à Vernaison, mais partout où son despotisme monopolise et soulève des orages parmi les populations, qui oublieraient difficilement le privilège exorbitant dont cette compagnie a été gratifiée sous le régime déchu.

— On nous adresse la lettre suivante d'Annonay:

Monsieur,

Je viens de lire dans votre estimable journal de ce jour, à l'article Chronique départementale,

« Qu'une réunion qui a eu lieu le 5 de ce mois à Annonay sous la dénomination d'Association démocratique, composée de 117 membres, avait exprimé à l'unanimité une opinion favorable à M. le général Eugène Cavaignac. »

Vous avez dit vrai, Monsieur, mais vous auriez dû ajouter, (on s'est bien gardé de vous le faire connaître) qu'à l'issue d'un précédent vote préparatoire qui avait eu lieu dans le comité républicain, où la candidature du susdit général avait été repoussée, à une faible majorité il est vrai (51 voix contre 47) les fondateurs de l'Association démocratique, vaincus dans le vote précité, s'étaient empressés de réunir tous ceux de nos concitoyens qu'ils savaient d'avance partager leur opinion; il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu cette *unanimité* qu'on s'est hâté de vous signaler. En vérité, il n'y avait pas là de quoi se vanter.

An reste, Monsieur, attendons le résultat du vote d'après demain et vous verrez qu'à Annonay, comme partout ailleurs, l'avantage de la lutte sera en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte.

Agréez, etc.

St-ANGE CHAPUIS,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier supérieur en retraite.

Le sacrifice d'Abraham. Un habitant du village de Syllacogga (Etats-Unis. New-York) avait éprouvé divers accès d'aliénation mentale, pendant lesquels son imagination ne rêvait qu'offrandes au Seigneur, suivant le texte de la Bible. Il y a quelques jours, durant une de ses visions, il prit son fils, encore en bas âge, et, après l'avoir tué, le plaça sur un bûcher auquel il mit le feu. Lorsque sa femme survint, le corps était à demi consumé, et le furieux s'opposait à ce qu'on éteignît les flammes; il était, disait-il, en train d'offrir au Seigneur un agneau sans tache.

Un concert de la tribune. — Mes frères, c'est la première fois que je prends la parole pour parler... en public. J'ai voulu vous dire tous les avantages de l'association. Parce que, voyez-vous, il est évident que quand on est en association, on en jouit des bénéfices. Nous autres, ouvriers, nous nous sommes mis en association, et nous avons les économies de l'association. Parce que l'association, ça associe les hommes... C'est la première fois que je prends la parole pour parler, ça réunit les hommes; et les hommes en se réunissant, ils s'associent et ils jouissent des bienfaits de l'association. (Textuel. Club Bernard.)

Un assassinat, accompagné de circonstances étrangères, vient d'être commis en Angleterre. M. Jermy, recorder ou greffier, archiviste de Norfolk, a été avec toute sa famille l'objet d'un attentat dont cette province paisible n'avait point encore offert d'exemple. La famille de M. Jermy habite dans le village de Stanfield une maison de campagne isolée. Dans la soirée de mardi dernier, après son dîner, ce magistrat se promena entre la rue et le jardin en face du bâtiment.

Au moment où il montait le perron pour entrer dans ses appartements, un homme masqué, enveloppé dans un manteau, lui tira presque à bout portant un coup de pistolet dont la balle traversa la partie supérieure gauche de la poitrine et sortit sous l'épaule. L'assassin jeta le pistolet déchargé, en prit un autre, et armé des deux mains, il s'avança dans le corridor en chassant devant lui un domestique qui était accouru au bruit de l'explosion. Le fils de M. Jermy ayant ouvert la porte de la salle à manger, fut tué d'un second coup de pistolet. Il restait encore à l'assassin deux coups à tirer: il les dirigea sur Mme Jermy et sur sa servante. Il se retira ensuite, sans commettre aucune tentative de vol. Le domestique mâle, persuadé que la maison était attaquée par une bande de malfaiteurs, traversa à gué un fossé rempli d'eau, et alla chercher du secours dans la petite bourgade de Wymondham. Lorsque les autorités arrivèrent, M. M. Jermy père et fils étaient morts. Mme Jermy est blessée grièvement près de l'épaule, de manière à nécessiter l'amputation du bras. La servante, qui a reçu une balle dans la tête, court les plus grands dangers.

Les soupçons s'étant portés sur le nommé Rush, qui avait perdu un procès contre M. Jermy pour un intérêt pécuniaire considérable, on est allé faire aussitôt une perquisition dans sa maison: il en était parti. Diverses circonstances ayant fait penser qu'il avait dû prendre le chemin de fer pour s'échapper, un ordre a été envoyé par le télégraphe électrique à la station de Norwich, où il a été arrêté.